

Un environnement de travail qui augmente les risques psycho-sociaux

1. La reconnaissance de plus en plus difficile à recevoir de la part de l'Etat employeur.

Exemple : dénigrement de l'investissement des agents quand on leur annonce 3 jours de carence en soulignant qu'ils sont les plus absentéistes des actifs français.

- Les arguments mobilisés par les politiques comme les déclarations d'un ancien président de la République. Certains propos de Ministres de l'Education Nationale en défaveur de l'Ecole publique.

=> Effets sur les agents : perte de sens du travail fait, démotivation, démobilisation.

Les personnels étant sérieux et investis dans leurs missions, ces choses sont très déstabilisantes et difficiles à vivre.

2. Les réformes incessantes et précipitées.

Derniers exemples : réformes des lycées, réformes du bac, choc des savoirs 1 et 2, PIAL/Pas.

=> Effets sur les agents :

- Le travail en urgence et l'impossibilité d'avoir des moments de répit intensifient le travail.
- L'insécurité dans l'organisation du travail : en attente et en crainte de la prochaine prescription ministérielle.
- L'impression de travailler pour s'adapter à un nouveau contexte au détriment du temps passé à la qualité des relations avec les élèves. Il y a là un conflit de valeurs pour des personnels qui ont choisi l'Ecole comme métier.
- Dans ces conditions, les agents sont insatisfaits de la qualité de leur travail et souffrent du travail empêché.
- Les réformes en prescrivant des méthodes, en instaurant des dispositifs obligatoires contestent l'expertise des professionnels de terrain qui ne sont ni écoutés, ni associés. Les agents sont remis en cause dans leurs compétences, leurs valeurs professionnelles et dans leur utilité. L'injonction à la formation pour faire face aux réformes qui se succèdent dévaluent constamment les compétences acquises et développées.

3. L'école inclusive sans les moyens suffisants et sans les modifications nécessaires du cadre scolaire.

Exemple : des élèves sont scolarisés dans un environnement inadapté à leurs besoins, ce qui complique leur accompagnement par les personnels d'éducation et la gestion de classe pour les personnels enseignants.

=> Effets sur les agents :

- Charge mentale forte, anxiété avant la reprise du travail et au travail.
- Des violences commises contre les personnels.
- Une différenciation en classe très compliquée qui intensifie le travail.

4. La précarité financière qui s'accroît avec le gel du point d'indice

Exemple : L'insuffisance des rémunérations et des progressions salariales ou des revalorisations amènent à fragiliser la vie personnelle.

A cela, s'ajoutent des soucis administratifs : des retards de paie pour les contractuels, des retards de remboursement de frais pour les TZR, le délai imprévisible pour les recouvrements de trop-perçus...

=> Effets sur les agents :

- Des gens stressés qui arrivent au travail et qui sont plus vulnérables aux aléas normaux (conflit avec une famille, bêtise d'un élève, incompréhension avec un collègue...)
- L'insuffisance des rémunérations offre des leviers de soumission pour contraindre les personnels à faire ce que fondamentalement ils n'ont pas envie. Pour l'agent, cela revient à se dégrader.
- Une rémunération dégradée dévalorise le métier, le sens de ce dernier et dégrade aussi celui qui l'exerce.

5. La baisse de tous les moyens dans les établissements.

Exemple : Moins de moyens humains pour les vies scolaires, pour les services administratifs, baisse des moyens horaires pour les enseignements, vivier de plus en plus réduit des remplaçants, moins de budget pour le bâti scolaire.

=> Effets sur les agents :

- Intensification de la charge de travail : la suppression des postes amène à 2h supplémentaires pour de plus en plus d'enseignants.
- Du stress pour les AED, CPE car on sait qu'on est dans l'incapacité de bien encadrer tous les élèves.
- Inquiétude sur son avenir professionnel quand de plus en plus de professeurs voient des suppressions de poste.
- Des collègues fatigués par les trajets sur 2/3 établissements et n'appartenant à aucun d'eux : isolement.
- Les postes en vacance faute de remplaçants : travail supplémentaire pour former des débutants recrutés pour assurer une part des heures à remplacer.

6. L'augmentation des tâches professionnelles en sus des missions qui se banalisent.

Exemples : la gestion des environnements numériques avec les mails académiques, l'ENT pédagogique, Pronote, les services académiques. Les projets institutionnels de plus en plus nombreux : Erasmus, pHare...

=> Effets sur les agents : augmentation de la charge de travail, épuisement, stress.

7. Les relations avec les familles de plus en plus tendues.

Exemple : l'inclusion du contrôle continu au baccalauréat, les résultats dans Parcoursup font de la note un objet de tensions. Il en ira de même au collège avec le brevet obligatoire pour le passage en Seconde.

=> Effets sur les agents :

- Augmentation de la charge de travail : multiplication des rattrapages de devoirs car les élèves sont de plus nombreux à mener des stratégies d'absences pour obtenir la meilleure moyenne possible.
- Courriers des familles qui remontent aux personnels de direction et aux IPR avec une hausse des mises en cause de collègues. Quand la hiérarchie donne suite, les collègues sont brisés, y compris pour des collègues confirmés à quelques années de leur fin de carrière.
- Les décisions des personnels (sanction, façon d'accompagner ou de faire cours...) sont de plus en plus contestées. Les conflits avec les familles créent : une insécurité après des propos vifs de la part de parents, une insécurité si on ne se sent pas soutenu par sa hiérarchie ou ses collègues, une angoisse de retourner au travail.

8. Les relations entre les personnels de plus en plus tendues.

Exemples :

- Les courriers adressés par les familles ou des remarques formulées par les élèves ne sont pas adressées au collègue concerné mais de plus en plus auprès de sa direction. Si cela ne lui est pas directement renvoyé, alors le collègue vivra le questionnement posé par sa direction comme une enquête et il se sentira en position de devoir se justifier. Parfois, les directions interrogent d'autres collègues pour en savoir davantage.
- La perte de sens dans l'enseignement disciplinaire, liée aux multiples réformes, conduit des collègues à s'investir légitimement dans une multitude de projets souvent hors enseignements, qui ont leur pertinence et qui permettent, dans un contexte de perte de pouvoir d'achat, d'obtenir une rémunération en hausse (plus espérance d'un avancement accéléré). Cependant, ces projets mobilisent ses élèves au-delà des heures disciplinaires et empiètent sur le travail d'autres collègues qui exercent leur métier autrement. Il n'existe pas partout des collectifs organisés, des directions compétentes pour bien arbitrer.
- Les affectations et la constitution des services des enseignants suscitent de plus en plus de tensions à cause de la pénurie des enseignants.